



ORDRE DU JOUR

ASSOCIATION DE SOCCER DE BROSSARD « ASB » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE 2018 DES MEMBRES DE L'ASB

DATE : Mercredi 28 novembre 2018
INSCRIPTION : à partir de 18h30
Ouverture de l'assemblée : 19h30
LIEU : Polyvalente Antoine - Brossard (salle Jean-Pierre Auger)
3055 boul. de Rome, Brossard

1. Ouverture de l'assemblée par le Président
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale régulière du 28 novembre 2018
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale régulière du 29 novembre 2017
5. Présentation et adoption des rapports :
 1. Président
 2. V.-P. Finances – États financiers
6. Nomination d'un président d'élection, de deux scrutateurs et d'un secrétaire d'élection
7. Élection des administrateurs du conseil d'administration de l'ASB (année paire)
 1. Secrétaire
 2. V.-P. Communications
 3. V.-P. Compétition
 4. V.-P. Senior
 5. V.-P. Registraire
 6. V.-P. Récréatif
8. Statuts et Règlements – Modifications des articles 3.5.1 et 3.5.2

3.5.1 L'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle devra être publié une première fois dans le journal local au moins 30 jours avant la date de ladite assemblée et une deuxième fois une semaine plus tard.

3.5.2 L'avis de convocation d'une assemblée générale spéciale devra être publié dans le journal local au moins 3 jours avant ladite assemblée générale spéciale.

Modifications proposées

3.5.1 L'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle devra être **envoyé par courriel aux membres et affiché sur le site internet de l'ASB** au moins 30 jours avant la date de ladite assemblée.

3.5.2 L'avis de convocation d'une assemblée générale spéciale devra **être envoyé par courriel aux membres et affiché sur le site internet de l'ASB** au moins 3 jours avant ladite assemblée générale spéciale.

9. Varia
10. Levée de l'assemblée

- (1) Les bulletins de mises en candidature sont disponibles au bureau de l'ASB-Aréna 3105, boul. de Rome, Brossard ou sur le site internet www.asbrossard.com
- (2) Les mises en candidature des postes en élection doivent être reçues au plus tard à 20 h le 14 novembre et transmises par courriel à M. Jacques Daigneault, Secrétaire de l'ASB au secretaire@asbrossard.com

Jacques Daigneault, secrétaire de l'Association de Soccer de Brossard

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE DES MEMBRES De l'Association de soccer de Brossard ("ASB")

Date : Mercredi 28 novembre 2018 – 19h30

Lieu : Polyvalente Antoine-Brossard (Salle Jean-Pierre Auger), 3055 Boul. de Rome, Brossard

1- Ouverture de l'Assemblée par le président

M. Pierre Marineau, appuyé par M. Tony Sforza propose l'ouverture de l'assemblée à 19h32 selon nos statuts et règlements. Mot du président aux membres. Présentation des enjeux, des problématiques et du futur.

2- Vérification du quorum

M. Jacques Daigneault constate que le quorum de 15 membres est atteint conformément aux statuts et règlements de l'ASB.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 29 novembre 2017

M. Jacques Daigneault fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci a également été distribué aux membres présents avant l'ouverture de l'assemblée. M. Jacques Daigneault demande s'il y a des changements demandés à l'ordre du jour présenté.

M. Tony Sforza, appuyé par Mme Hind Belqorchi, propose l'adoption de l'ordre du jour présenté. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 29 novembre 2017

M. Jacques Daigneault laisse quelques minutes aux membres pour faire la lecture du procès-verbal de l'AGA de 2017 distribué lors de l'enregistrement des membres.

M Nick Kaminaris, secondé par Mustapha Halimi, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2017. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5- Présentation et adoption des rapports

5.1 Rapport du président

Le Président, M Mohamed Siaj, présente un sommaire des activités réalisées par les membres du conseil d'administration.

- La CA vise toujours l'équilibre budgétaire et maintenir un fonds de roulement pour prévenir les imprévus;
- Maintenir de bonnes relations avec nos partenaires (Ville, ARSRS, FSQ, etc.);

- Surplus de 46 876\$ pour l'ASB et de 24 651\$ pour le Challenge Brossard;
- Embauche d'un nouveau Directeur technique;
- Embauche d'éducateurs qualifiés;
- Besoin d'un meilleur support au récréatif;
- Beaucoup de succès de nos équipes en ligues, tournois et séries;
- 4 nouvelles équipes en AAA et plusieurs équipes sans défaite;
- 31 équipes compétitives;
- Amélioration nécessaire pour l'assignation des terrains;
- Soccer féminin demeure précaire pour certaines catégories;
- Intégration de l'ASB à la ligue intraclub pour le récréatif;
- Récréatif, augmentation du nombre de filles inscrites;
- Besoin de plus de bénévoles;
- Avec l'appui de la ville, un constat d'amélioration des terrains surtout pour la coupe du gazon;
- Beaucoup de nouveaux arbitres inscrits à la formation de mars 2018;
- Plusieurs arbitres de Brossard ont participé à 3 tournois de la Rive-Sud;
- Équipes Intervilles, ajout de 2 équipes féminines et 1 équipe championne de la ligue et des séries;
- Équipe Sénior vice-championne et 2 équipes en ligue d'hiver;
- Il faut augmenter le nombre d'équipes Intervilles et Sénior.

Question de M. Alexandre Decombe au VP Équipements : Est-ce l'ASB se compare aux autres Clubs de la Rive-Sud pour les uniformes?

Réponse de M. Nick Kaminaris V.-P. Équipements: Oui, on est comparable avec les autres Clubs de la Rive-Sud. M. Decombe explique que plusieurs Clubs ont 3 uniformes complets (2 de match et 1 pratique). M Kaminaris explique que pour l'hiver un chandail de pratique est fourni et selon lui il faut réduire les coûts des équipements. Pour l'été, un uniforme complet bleu sera donné et le chandail de pratique sera le 2^e uniforme. Nous sommes en année de transition.

M. Mohamed Siaj, président, ajoute qu'à l'ASB, nous ne récupérons pas les uniformes à la fin de la saison comme plusieurs Clubs. Pour lui c'est une question de fierté pour les jeunes qui peuvent porter les maillots, ils sont à eux. Dans certains clubs l'uniforme est acheté séparément de l'inscription de l'inscription.

Question de M. Houman Nazariaw au VP Équipements : Pourquoi l'équipe U8 de l'été a reçu les uniformes à la fin de la saison et les U9 compétitifs ont reçu en retard leurs équipements et seulement le chandail bleu, sans bas et short, de plus deux équipes U9 de Brossard se sont affrontées avec le même chandail?

Réponse de M. Mustapha Halimi : Pour les U8 précompétitifs : un sac d'uniformes a disparu et initialement les 2 équipes n'avaient pas été prévus dans la commande. Nous avons réussi à trouver des uniformes dans nos surplus et non en somme désolés.

Réponse de M. Nick Kaminaris V.-P. Équipement : Pour les U9, l'hiver c'est toujours un chandail de pratique seulement et l'été ils reçoivent l'uniforme complet.

Question de M. Tony Sforza au VP Équipement : Depuis le début de la saison (4 semaines), son équipe (macro) n'a pas de ballons et de gants de gardien.

Réponse de M. Nick Kaminaris V.-P. Équipement : Dans un premier temps, les gants de gardien ne sont pas fournis par l'ASB. Pour ce qui est des ballons numéro 4, la commande a été livrée au début de la semaine et les ballons seront distribués ce week-end.

Question de Mme Melissa Roy au VP Équipement : Pourquoi l'hiver le même uniforme pour les entraînements et les matchs, de plus pas d'uniforme pour les gardiens?

Réponse de M. Nick Kaminaris V.-P. Équipement : Comme mentionné plutôt, il faut avoir fait l'été et l'hiver pour avoir l'ensemble des uniformes. Pour ce qui est des uniformes de gardiens, une vérification sera faite pour commander des uniformes de gardien pour ceux qui n'en ont pas, habituellement il est fourni à l'été.

Question de M. Darsen Charles : Selon lui Brossard est un grand club, mais il faut raffiner nos processus et mieux communiquer nos activités, surtout pour les parents bénévoles (le qui fait quoi)? Y'a-t-il eu un appel d'offres pour les équipements et sommes-nous à la recherche de commandites?

Réponse de Jacques Daigneault, Secrétaire : En premier lieu, pour les équipements nous avons fait un appel d'offres pour 3 ans et prolonger d'un an pour 2019. Processus d'appel avec grille d'évaluation, où le prix représentait 40% du pointage, nous avons reçu 4 soumissions. Suite au comité de sélection avec la grille complétée par 4 membres (aucun du CA). Savi avait eu le meilleur pointage. Pour les commandites, la recherche n'est pas facile et il sera probablement nécessaire d'utiliser une ressource externe à pourcentage pour nous aider. Pour ce qui est des processus, oui il faut mieux les faire connaître et être plus proactif.

Question de M. Éric Pauyo au Président : Il est bizarre que 5 membres du CA aient quittés ou ne se représente plus? Pour quelle raison?

Réponse de M. Mohamed Sijaj président : Il y a plusieurs raisons aux départs, mais pas de conflits. Certains n'ont plus d'enfants à l'ASB, certains n'ont plus d'intérêt, mais il demeure qu'être membre du CA est demandant et que pour la majorité des départs, ils ont pour raison que ces bénévoles veulent passer plus de temps avec leurs familles, avoir plus de temps pour eux.

Question de M. Houman Nazariaw au VP Formation : Les entraîneurs sont-ils tous payés?

Réponse de Stéphane Schryburt VP Formation : Ils sont payés en fonction des catégories. Pour les équipes Espoirs et AAA, il faut des entraîneurs compétents et qualifiés selon les exigences de la FSQ, ce qui permet de réduire les frais du staff technique. Pour les catégories U9 à U12, nous utilisons des parents bénévoles et un entraîneur qualifié est nommé pour chapeauter chacune des catégories et donner de l'aide aux entraîneurs bénévoles. M. Pauyo demande de clarifier la structure aux parents.

Question de M. Rachid El Bahria au VP Formation : Pourquoi la moitié de l'équipe U13MAA (2006) a quitté l'équipe.

Réponse de Stéphane Schryburt VP Formation : C'est seulement 5 joueurs qui ont quitté et il faut poser la question aux parents des joueurs qui ont quitté.

Mme Hind Belqorchi, appuyé par Mme Nada Massoud propose l'adoption du rapport du Président

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 V.-P finance - États financiers

M Mustapha Halimi, VP Finances présente le rapport du vérificateur

- 718k\$ en produits et surplus de 41,8k\$;
- Surplus du Challenge Brossard de 24,6k\$ avec moins de dépenses;

Question de M Éric Pauyo au VP finance : Existe-t-il une grille des coûts?

Réponse de M Mohamed Siaj Président : Oui, elle sera affichée au bureau du CS Bell.

Question de M Darsen Charles: Pourquoi les états financiers ne sont pas signés?

Réponse de M Jacques Daigneault Secrétaire : Les états financiers seront signés par le vérificateur indépendant après l'approbation de ceux-ci par les membres de cet AGA.

Question de M Darsen Charles: Pourquoi n'avons-nous pas un budget provisionnel?

Réponse de M Mustapha, VP finance : habituellement, on se sert des tarifs et du budget de l'an dernier comme référence, ainsi que l'historique de 3 ans. Le CA prend note sur la possibilité de produire un budget provisionnel.

M. Tony Sforza, appuyé par M. Darsen Charles propose l'adoption du rapport d'audit du vérificateur externe effectué par Monsieur Gilles Massie, CPA auditeur, CA, de la Firme Massie Turcotte et Associés inc. pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 septembre 2018.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6- Nomination d'un président d'élection, de deux scrutateurs et d'un secrétaire d'élection

M. Jacques Daigneault propose M. Nick Kaminaris comme présidente d'élection, secondé par Mustapha Halimi. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Mohamed Siaj propose Mme Claudia Diaz comme scrutateur, secondé par M. Jacques Daigneault. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Mohamed Siaj propose M. Patrick Gauthier comme scrutateur, secondé par M. Jacques Daigneault. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Nick Kaminaris propose M. Jacques Daigneault comme secrétaire d'élection, secondé par M. Mustapha Halimi. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

7- Élection des administrateurs du conseil d'administration de l'ASB (année impaire) :

Le secrétaire présente les 6 postes administratifs en élection. Il dépose les annonces dans le journal Brossard Éclair et les candidatures reçues aux postes en élection :

- Au poste de Secrétaire, une seule candidature conforme est reçue, soit celle de Mme Nadeige Marton. Mme Nadeige Marton est élue sans opposition.
- Au poste de V.-P. Communication, deux candidatures conformes sont reçues, une candidature s'est retirée. Mme Nada Massoud est élue sans opposition.
- Au poste de V.-P. Compétition, deux candidatures conformes sont reçues, une candidature s'est retirée. M. Yvan Fiset est élu sans opposition.
- Au poste de V.-P. Senior, une seule candidature conforme est reçue, soit celle de M. Moussa Tendjaou. M. Moussa Tendjaou est élu sans opposition.
- Au poste de V.-P. Registraire, une seule candidature conforme est reçue, soit celle de Mme Anu Grover. Mme Anu Grover est élue sans opposition.
- Au poste de V.-P. Récréatif, une seule candidature conforme est reçue, soit celle de M. Patrick Feio. M. Patrick Feio est élu sans opposition.

Le président d'élection ferme la période d'élection. Le conseil d'administration 2019 de l'ASB prenant effet le 28 novembre 2018 est formé de :

Président :	Mohamed Siaj
Secrétaire :	Nadeige Marton
V.-P. Finance :	Mustapha Halimi
V.-P. Communications :	Nada Massoud
V.-P. Ligue Récréative :	Patrick Feio
V.-P. Compétition :	Yvan Fiset
V.-P formation :	Stéphane Schryburt
V.-P. Arbitrage :	Zouhair Loubani
V.-P Équipement :	Nick Kaminaris
V.-P Registraire:	Anu Grover
V.-P Senior:	Moussa Tendjaou

8- Statuts et règlements – Modifications des articles 3.5.1 et 3.5.2

Jacques Daigneault secrétaire explique les modifications visant à ne plus publier dans le journal local les avis pour l'AGA et pour une assemblée spéciale. L'avis de convocation sera envoyé par courriel aux membres et publié au site internet de l'ASB.

M. Didier Florent Lissom, appuyé par M. Éric Pauyo propose l'adoption des modifications présentées pour les articles 3.5.1 et 3.5.2 des Statuts et des Règlements de l'ASB. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9- Varia

9.1 Période de Questions

Question de M. André Gonzalez : Pour son équipe U15AA M, il y a un problème de partage de terrain au CS Bell. Pourquoi 4 équipes pour un terrain à 11.

M. Stéphane Schryburt VP Formation explique que quelques plages sont congestionnées. Il doit y avoir optimisation des plateaux et certains réaménagements des plans de travail qui seront regardés avec le DT.

M. Sylvain Rastello Directeur technique explique qu'il faut s'habituer à former les joueurs sur des espaces de 15m x 40m. C'est le standard de formation.

Question de M. Éric Pauyo : Le CA a-t-il donné un mandat clair pour viser le niveau 1 de Soccer Canada.

M. Mohamed Sij explique que d'ici le mois d'août, il faut déposer notre cahier de charges, Il faut rencontrer la Ville de Brossard, nos partenaires et le CA. Nous travaillons étroitement avec notre nouveau Directeur technique pour viser le niveau 1. Possibilité de faire une assemblée spéciale pour ce dossier.

10- Levée de l'Assemblée

M. Patrick Feio propose la levée de l'assemblée à 22h10, secondée par Mme Bettina Rey. Le vote n'étant pas demandé, l'assemblée générale régulière de l'ASB est levée.
